

# Plan de formation de l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale

- Aide-polybâtitseuse AFP
- Aide-polybâtitseur AFP

du 8 novembre 2007

---

## **PARTIE A**

Compétences	2
I. Lignes directrices et structure du plan de formation	2
II. Compétences professionnelles	3
III. Compétences méthodologiques	4
IV. Compétences sociales et compétences personnelles	5
V. Compétences centrées sur l'action	6
VI. Domaines de compétences	9

## **PARTIE B**

Tableau des leçons	26
--------------------	----

## **PARTIE C**

Procédure de qualification	27
----------------------------	----

## **PARTIE D**

Organisation, répartition et durée des cours interentreprises	29
---	----

<b>Approbation et entrée en vigueur</b>	31
---	----

## **Annexes**

- |   |    |
|---|----|
| • Liste des documents pour la concrétisation du plan de formation | 32 |
| • Liste des abréviations et termes spéciaux                       | 34 |

## **PARTIE A**

### **Compétences**

---

#### **I Lignes directrices et structure du plan de formation**

Le plan de la formation professionnelle initiale d'aide-polybâtitseur avec attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) est basé sur trois idées directrices:

- définition de situations et d'exigences professionnelles typiques,
- dans lesquelles des compétences professionnelles, sociales et personnelles
- sont globalement encouragées.

Dans le présent plan de formation, ces lignes directrices sont concrétisées à quatre niveaux:

- II. Compétences professionnelles
- III. Compétences interprofessionnelles
- IV. Compétences centrées sur l'action
- V. Domaines de compétences

#### **Profil de l'aide-polybâtitseur**

Le marché des enveloppes d'édifices comporte un potentiel considérable de travaux qui ne requièrent que peu de qualifications professionnelles. En plus des besoins en personnes qualifiées, avec un certificat fédéral de capacité (CFC), il existe, sur ce marché, une forte demande de gens du métier moins qualifiés, qui disposent d'une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP). Par conséquent, les aides-polybâtitseurs sont des collaborateurs auxquels on peut confier des travaux plus simples, moins complexes, qui se répètent ou qui se font en série. Ce sont des travailleurs qui, en raison de leur plus faible autonomie, doivent être guidés et dirigés de manière appropriée.

Contrairement à la formation de niveau CFC, il n'existe, pour la formation de polybâtitseur AFP, qu'un seul profil professionnel. En principe, pour la formation AFP, on traite les mêmes domaines de compétences - orientés vers la pratique - que pendant les deux premières années d'apprentissage de polybâtitseur. Au niveau des objectifs généraux, des objectifs particuliers, des objectifs évaluateurs et des questions-clés, ainsi que pour la procédure de qualification, il existe toutefois une différence précise. Sur le plan quantitatif et sur le plan qualitatif, les objectifs de la formation pour une AFP sont maintenus à un niveau de complexité plus simple et ils sont fortement orientés vers la pratique.

#### **Indication concernant la forme féminine et masculine**

Pour faciliter la lecture du présent document, nous utilisons uniquement la forme masculine d'« aide-polybâtitseur ». Il va de soi qu'elle concerne également la forme féminine.

## II. Compétences professionnelles

Les besoins du marché, de l'économie et de la société sont déterminants pour la définition des compétences que doit avoir un spécialiste du secteur polybat/enveloppe d'édifices. Notre concept suit de manière conséquente les qualifications essentielles et les compétences d'action exigées par l'économie.

Au centre de la formation AFP, nous mettons dès lors l'accent sur une capacité générale d'action, axée sur la profession, des jeunes en formation. Ce faisant, il est tenu compte du fait qu'aujourd'hui, en plus des compétences professionnelles, des compétences extraprofessionnelles, c'est-à-dire sociales, personnelles, méthodologiques et de communication, sont indispensables pour avoir du succès sur le marché du travail. A cet égard, nous considérons que le principe de l'apprentissage tout au long de la vie est une condition incontournable, qui doit être vécu et transmis dans les centres de formation.

Dans le sens d'un curriculum « en spirale », les divers aspects de chaque domaine de compétence sont fréquemment repris et développés. De plus, dans chacun de ces domaines, dans le but de favoriser l'interdisciplinarité, des aspects de culture générale doivent être traités en parallèle des aspects purement professionnels.

L'élément pivot du présent plan de formation est la matrice aspects-compétences de base suivante. Elle montre en fonction de quels aspects les divers domaines de compétences sont abordés :

Aspects	Compétences professionnelles pour tous les champs d'activités							
	1ère année d'apprentissage				2e année d'apprentissage			
	Sécurité sur le lieu du travail	Organisation d'un chantier	Enveloppe d'édifices	Parties d'une enveloppe d'édifices	Choix des matériaux	Travaux de construction	Travail efficace	Satisfaction de la clientèle
Ecologie								
Santé								
Esthétique								
Qualité								
Fonctionnalité								
Economicité								
Technique								
Utilité pratique								
Culture générale								

### III. Compétences méthodologiques

#### 2.1 Techniques de travail et résolution de problèmes

Pour accomplir les tâches professionnelles et personnelles, les aides-polybâtitseurs utilisent des méthodes et des systèmes qui leur permettent de résoudre les problèmes, de maintenir l'ordre, de fixer des priorités, d'organiser systématiquement et rationnellement le déroulement du travail et d'assurer la sécurité au travail. Ils planifient les étapes de leur travail et agissent de manière ciblée et efficace.

#### 2.2 Approche interdisciplinaire et action axée sur les processus

Les processus économiques ne peuvent pas être pris en considération isolément. Les aides-polybâtitseurs connaissent et appliquent des méthodes qui leur permettent de visualiser leurs activités en relation avec d'autres activités de l'entreprise et de tenir compte d'interfaces situées tant en amont qu'en aval. Ils sont conscients de l'influence de leur travail sur leurs collègues et sur le succès de l'entreprise.

#### 2.3 Stratégies d'information et de communication

A l'avenir, l'utilisation de moyens technologiques modernes pour l'information et la communication deviendra de plus en plus importante. Les aides-polybâtitseurs en sont conscients et aident à optimiser le flux d'information à l'intérieur de l'entreprise et à réaliser la mise en place de nouveaux systèmes. Ils acquièrent des informations de manière autonome et les utilisent dans l'intérêt des clients et de l'entreprise.

#### 2.4 Stratégies d'apprentissage

Il existe diverses stratégies pour améliorer le succès de l'apprentissage et pour encourager l'apprentissage la vie durant. Etant donné que les styles d'apprentissage diffèrent d'un individu à l'autre, les aides-polybâtitseurs réfléchissent à leur propre manière d'apprendre et l'adaptent en fonction de la situation et des différentes tâches et problèmes à résoudre. Ils travaillent avec des stratégies d'apprentissage efficaces pour eux, qui leur procurent du plaisir à apprendre, du succès et de la satisfaction et renforcent ainsi leurs aptitudes à apprendre de manière autonome tout au long de leur existence.

#### 2.5 Techniques de créativité

Etre ouverts à la nouveauté et aux démarches non conventionnelles constitue une compétence importante pour les aides-polybâtitseurs. Ils sont capables d'abandonner les modèles de pensée traditionnels lorsqu'ils abordent des problèmes ouverts, d'innover avec des techniques de créativité et de contribuer à des solutions novatrices.

#### 2.6 Comportement écologique

De nos jours, il n'est plus possible, dans la vie professionnelle quotidienne, de faire abstraction d'un comportement écologique. Les aides-polybâtitseurs sont prêts à appliquer des mesures de protection de l'environnement en entreprise et à détecter des potentiels d'amélioration.

## **IV. Compétences sociales et compétences personnelles**

### **3.1 Autonomie et responsabilité**

Dans la branche des enveloppes d'édifices, les aides-polybâtitseurs assument la co-responsabilité des processus d'entreprise. Ils sont prêts à prendre des décisions sous leur propre responsabilité et à agir consciencieusement.

### **3.2 Apprentissage tout au long de la vie**

Dans la branche des enveloppes d'édifices, le changement est omniprésent. Il est indispensable de savoir s'adapter à l'évolution rapide des besoins et des conditions. Les aides-polybâtitseurs en sont conscients et sont prêts à acquérir en permanence les nouvelles connaissances et aptitudes requises au sens de l'apprentissage la vie durant. Ils font preuve d'ouverture face à la nouveauté, mettent à profit leur esprit créatif dans les changements et affermissent ainsi leurs chances sur le marché du travail et leur personnalité.

### **3.3 Aptitude à la communication**

La communication adaptée à l'interlocuteur et à la situation est un des éléments importants dans la branche des enveloppes d'édifices. Les aides-polybâtitseurs se distinguent par leur ouverture et leur spontanéité. Ils sont ouverts à la discussion et ils appliquent de manière réfléchie les règles d'une communication réussie dans leurs contacts avec leurs collègues de travail, leurs supérieurs et les clients.

### **3.4 Aptitude à gérer les conflits**

Dans le quotidien professionnel des aides-polybâtitseurs, où se rencontrent de nombreuses personnes aux opinions différentes, les situations conflictuelles ne sont pas rares. Les aides-polybâtitseurs en sont conscients et ils réagissent calmement et de manière réfléchie dans des situations de ce genre. Ils font face à la confrontation, acceptent d'autres points de vue, discutent à propos et sont capables de trouver des solutions constructives.

### **3.5 Aptitude au travail en équipe**

Les tâches professionnelles ou personnelles peuvent être exécutées individuellement ou en groupe. Il s'agit de décider, de cas en cas, s'il vaut mieux confier la résolution d'un problème à une personne ou à l'équipe. Les aides-polybâtitseurs sont capables de travailler en équipe, ils connaissent les règles qui régissent le travail en équipe et possèdent l'expérience requise.

### **3.6 Civilité**

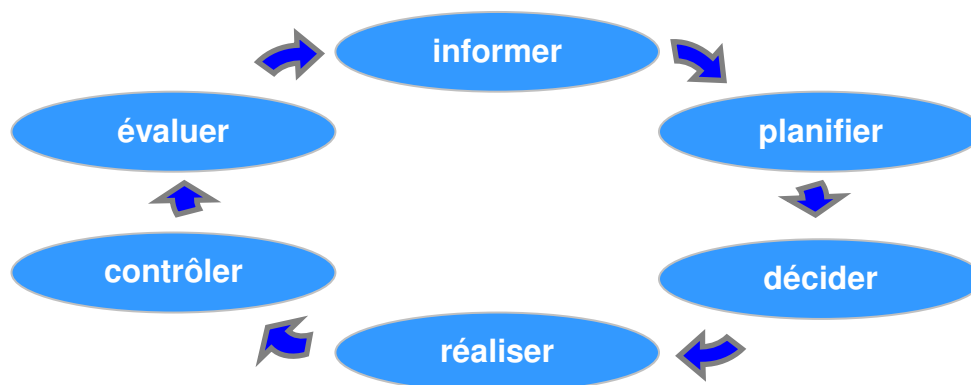
Dans le cadre de leurs activités, les aides-polybâtitseurs entretiennent des contacts variés en fonction de leurs interlocuteurs. Ceux-ci ont tous certaines attentes à leur égard, notamment en ce qui concerne le comportement et la civilité. Les polybâtitseurs adaptent leur langage et leur comportement en fonction de la situation, des besoins et de l'état des interlocuteurs, et ils sont ponctuels, ordonnés et fiables.

### **3.7 Résistance physique et psychique**

Les diverses tâches à assumer dans le cadre des enveloppes d'édifices exigent des efforts physiques et psychiques. Les aides-polybâtitseurs sont capables de gérer des charges de travail importantes ; ils abordent les tâches qui leur sont attribuées et qui leur incombent avec calme et sérénité. Dans des situations critiques, ils restent maîtres de la situation.

## VI. Compétences centrées sur l'action

L'orientation centrée sur l'action est le principal fondement de ce nouveau concept de formation des polybâtitseurs:



A cet effet, et conformément à notre volonté d'approche globale, il s'agit d'encourager de plus en plus les capacités pour les phases de planification-décision et de contrôle-évaluation. Il est par conséquent primordial d'interconnecter très étroitement et de façon très conséquente la pratique et la théorie.

La formation sur trois lieux de formation permet un apprentissage modulaire et intégré, avec des exercices, de la théorie et de la pratique, axés sur les points forts suivants :

<b>Stage/exercices</b>	Cours interentreprises CI (approche pratique)
<b>Théorie</b>	Ecole professionnelle (approche théorique)
<b>Pratique</b>	Entreprise formatrice (mise en œuvre)

Pour les aider à concrétiser les objectifs évaluateurs, une aide sera fournie aux trois lieux de formation sous forme de standards spécifiques et différenciés.

Pour la mise en œuvre pratique des contenus, le portfolio d'apprentissage est un instrument très important (il fait à la fois fonction de documentation d'apprentissage, de rapport de formation et d'attestation de compétences). C'est dans ce portfolio que les jeunes en formation documentent ce qu'ils mettent en œuvre dans l'entreprise, qu'ils l'évaluent et le reflètent. Et c'est dans ce portfolio que le formateur évalue aussi la qualité de la mise en pratique des contenus par les jeunes en formation.

Malgré la suppression du plan habituel de cours (calcul, dessin, connaissances des matériaux et connaissances professionnelles), un besoin et une nécessité demeurent inchangés : les formateurs dans l'entreprise doivent rester informés de l'état de formation et du potentiel des jeunes en formation. Cette information doit leur parvenir sous forme

de notes semestrielles et, dans tous les domaines de compétences, ces notes doivent être établies en fonction des deux éléments suivants :

- **connaissances professionnelles générales** (indique le potentiel de disponibilité à s'engager et à accomplir des performances des jeunes en formation);
- **calcul et dessin technique** (indique le potentiel d'abstraction des jeunes en formation).

Chaque semestre, une note est donnée dans chacun de ces deux domaines. Elle doit être composée d'au moins 3 notes partielles. Sur toute la durée de la période d'enseignement, les connaissances professionnelles doivent représenter env. 60 %, le dessin et le calcul technique env. 40 %. Au moment de l'évaluation finale, la moyenne de toutes les notes semestrielles, sur toute la durée du temps de formation, représente la moitié de la note d'expérience. L'autre moitié de la note d'expérience est le résultat de l'évaluation de la pratique par le formateur (portfolio d'apprentissage).

Dans l'optique d'une orientation globale centrée sur l'action, les trois lieux de formation fournissent une contribution au processus d'apprentissage et à la concrétisation des objectifs évaluateurs. Les tableaux ci-dessous donnent un aperçu de la part assumée par chaque lieu d'apprentissage en fonction des divers domaines de compétences:

<b>Compétences professionnelles, 1ère année d'apprentissage</b>			
<b>Compétence 1</b>	<p><b>Sécurité sur le lieu de travail</b></p> <p>Comment est-ce que je me protège au travail ?</p>	<p>Exercice</p> <p>Théorie</p> <p>Pratique</p>	<p>20 h</p> <p>40 l</p> <p>30 j</p>
<b>Compétence 2</b>	<p><b>Organisation d'un chantier</b></p> <p>Comment organiser un chantier de manière appropriée ?</p>	<p>Exercice</p> <p>Théorie</p> <p>Pratique</p>	<p>4 h</p> <p>40 l</p> <p>10 j</p>
<b>Compétence 3</b>	<p><b>Enveloppes d'édifices</b></p> <p>Qu'est-ce qu'une enveloppe d'édifice ?</p>	<p>Exercice</p> <p>Théorie</p> <p>Pratique</p>	<p>24 h</p> <p>40 l</p> <p>20 j</p>
<b>Compétence 4</b>	<p><b>Parties d'une enveloppe d'édifice</b></p> <p>Quelles sont les caractéristiques et les fonctions des parties d'une enveloppe d'édifice ?</p>	<p>Exercice</p> <p>Théorie</p> <p>Pratique</p>	<p>24 h</p> <p>40 l</p> <p>20 j</p>

<b>Compétences professionnelles, 2e année</b>			
<b>Compétence 5</b>	<b>Choix des matériaux</b> Quel est le matériel utilisé à quel endroit ?	Exercices Théorie Pratique	24 h 40 l 20 j
<b>Compétence 6</b>	<b>Travaux de construction</b> Comment les matériaux sont-ils traités ?	Exercices Théorie Pratique	24 h 40 l 20 h
<b>Compétence 7</b>	<b>Travail efficace</b> Comment travailler avec un maximum d'efficacité ? <b>Préparation à l'examen</b>	Exercices Théorie Pratique	0 h 20 l 5 j 20 l
<b>Compétence 8</b>	<b>Satisfaction de la clientèle</b> Que puis-je faire pour le client ? <b>Préparation à l'examen</b>	Exercices Théorie Pratique	0 h 20 l 5 j 20 l

## V. Domaines de compétences

Les compétences sont concrétisées à trois niveaux:

- (1) Les objectifs généraux décrivent les domaines thématiques de la formation sous une forme générale et leur importance pour les aides-polybâtitseurs. Ensuite, la compétence encouragée est expliquée.
- (2) Les objectifs particuliers concrétisent les objectifs généraux et décrivent des attitudes, des comportements et des caractéristiques supérieures de comportement. Il est important que les jeunes en formation se posent de bonnes questions, de sorte à prendre conscience de leurs actions et des conséquences de celles-ci.
- (3) Avec les objectifs évaluateurs, les objectifs généraux et les objectifs particuliers se traduisent en un comportement concret que les jeunes en formation doivent adopter dans des situations précises.

Au sens d'une approche globale de la formation, orientée vers les capacités d'action, ces objectifs comportent six niveaux de complexité (niveaux C1 à C6). Par la désignation C1 à C6, chaque objectif évaluateur est attribué à un niveau d'exigence. Nous définissons brièvement, ci-dessous, les niveaux de complexité:

### **C1: Connaissances**

Redonner des informations et pouvoir les utiliser dans des situations analogues (énumérer, connaître...).

### **C2: Compréhension**

Non seulement redonner, mais encore comprendre des informations (expliquer, décrire, exposer, montrer...).

### **C3: Application**

Utiliser des informations sur des faits dans différentes situations, aussi dans des situations nouvelles.

### **C4: Analyse**

Analyser et structurer des faits en divers éléments, nommer les rapports entre ces éléments et en reconnaître les liens.

### **C5: Synthèse**

Combiner entre eux différents éléments d'un fait, les réunir en une entité et en déduire des possibilités de solutions.

### **C6: Evaluation**

Evaluer certaines informations, faits, technologies, application et solutions à l'aide de critères précis et expliquer le résultat de l'évaluation avec des arguments correspondants.

1ère année / Compétence 1

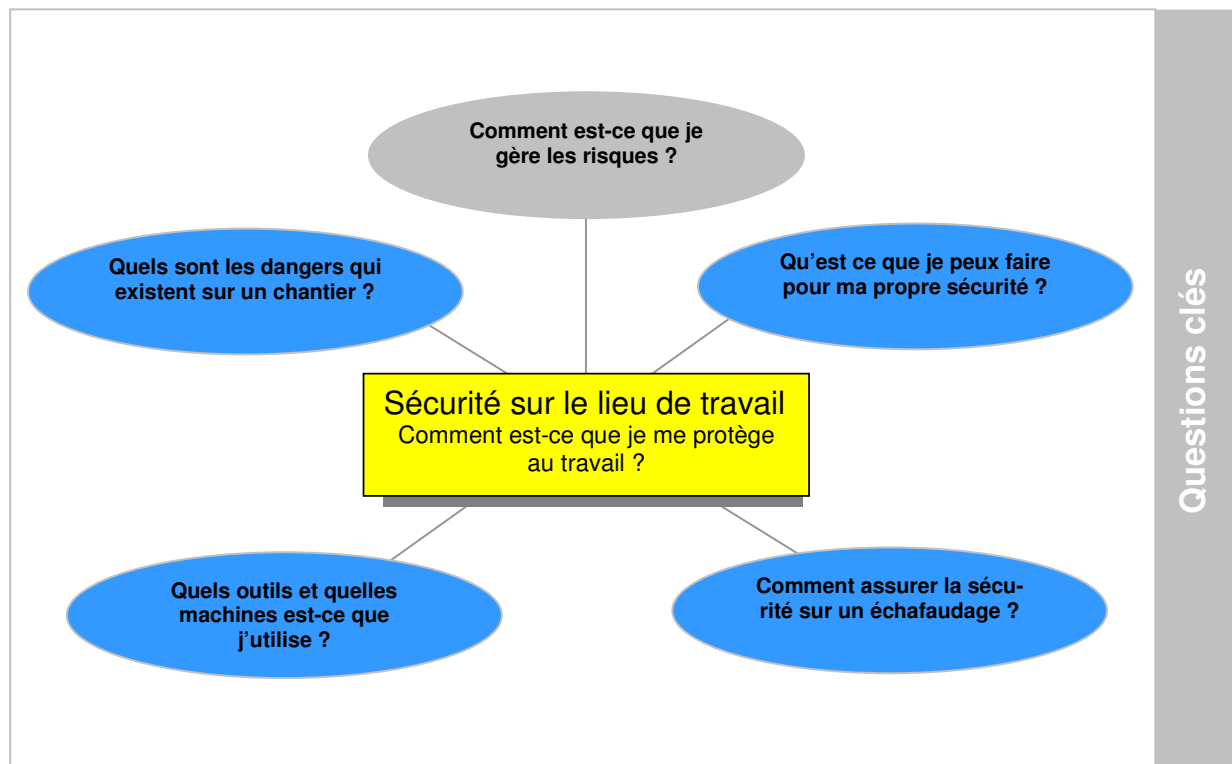
**Sécurité sur le lieu de travail**

**Objectif général**

La santé est le bien le plus important de toutes les personnes qui réalisent des travaux sur un chantier. Il est donc important que les jeunes en formation connaissent les risques et les dangers et sachent quoi faire pour contribuer à leur sécurité. Il faut qu'ils reconnaissent les dangers, de sorte à pouvoir se déplacer en toute sécurité sur un chantier. Ils doivent savoir manier les outils et les entretenir pour ne pas se blesser pendant leur travail.

**Objectif particulier**

Les jeunes en formation sont conscients des risques sur leur lieu de travail. Ils sont capables, en se posant les questions suivantes, de toujours assurer leur propre sécurité et celle des autres :



## Objectifs évaluateurs pour les trois lieux de formation

- 1.1 Reconnaître et nommer les risques et les dangers sur un chantier (C2)
- 1.2 Connaître l'utilité et la sécurité d'un échafaudage (C1)
- 1.3 Expliquer les règles et les mesures de sécurité sur le lieu de travail (C2)
- 1.4 Présenter les principes de base pour une utilisation en toute sécurité des outils et des machines, y compris leur entretien (C2)
- 1.5 Utiliser correctement l'équipement de sécurité personnel (C3)
- 1.6 Réaliser à main levée des croquis simples (C3)
- 1.7 Contrôler les échelles temporaires et les utiliser dans les règles (C3)
- 1.8 Reconnaître des substances nocives sur le chantier et nommer les mesures de protection correspondantes (C2)

## Compétences méthodologiques

- 2.1 Techniques de travail et résolution de problèmes
- 2.2 Approche interdisciplinaire et action axée sur les processus
- 2.4 Stratégies d'apprentissage

## Compétences sociales et compétences personnelles

- 3.1 Autonomie et responsabilité
- 3.3 Aptitude à la communication
- 3.5 Aptitude à travailler en équipe

## Interactions

<b>Exercices</b>	CI 1	20 heures
<b>Théorie</b>	Ecole professionnelle	40 leçons
<b>Pratique</b>	Entreprise formatrice / portfolio d'apprentissage	env. 30 jours jusqu'à la fin de la 1ère année d'apprentissage

1ère année / Compétence 2

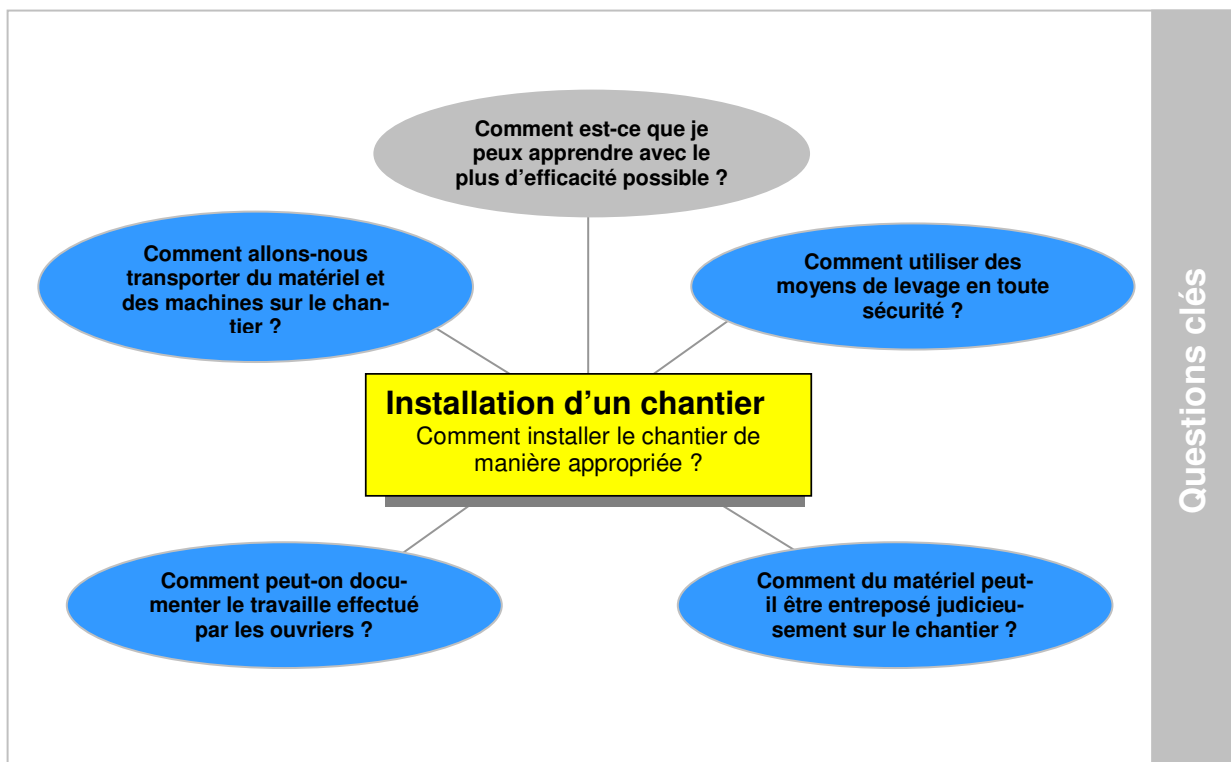
## Mise en place d'un chantier

### Objectif général

Un chantier bien organisé permet d'accomplir un travail efficace, sans risques et sans déranger outre mesure les habitants et les voisins. Il est donc important que les jeunes en formation aident à installer le chantier.

### Objectif particulier

Les jeunes en formation sont conscients que l'installation efficace d'un chantier, conforme aux plans, est très importante. Ils doivent donc se poser les questions suivantes:



## Objectifs évaluateurs pour les trois lieux de formation

- 1.1 Expliquer comment transporter matériel et machines en toute sécurité (C2)
- 1.2 Décrire comment stocker et distribuer du matériel de manière rationnelle (C2)
- 1.3 Utiliser les machines et les moyens auxiliaires en toute sécurité et selon les règles pour son propre travail (C3)
- 1.4 Savoir fixer correctement les machines et le matériel sur des véhicules et des moyens de levage (C3)
- 1.5 Réaliser de manière autonome le transport de retour et l'élimination écologique de matériel (C3)
- 1.6 Comprendre les rapports journaliers et les remplir correctement (C3)
- 1.7 Utiliser correctement les signes lors d'un travail avec des moyens de levage (C3)
- 1.8 Expliquer et utiliser les dispositifs appropriés pour l'élingage de charges (C3)

## Compétences méthodologiques

- 2.1 Techniques de travail et résolution de problèmes
- 2.2 Approche interdisciplinaire et action axée sur les processus
- 2.6 Comportement écologique

## Compétences sociales et compétences personnelles

- 3.1 Autonomie et responsabilité
- 3.3 Aptitude à la communication

## Interactions

<b>Exercices</b>	CI 1	4 heures
<b>Théorie</b>	Ecole professionnelle	40 leçons
<b>Pratique</b>	Entreprise formatrice / portfolio d'apprentissage	env. 10 jours jusqu'à la fin de la 1ère année d'apprentissage

1ère année / Compétence 3

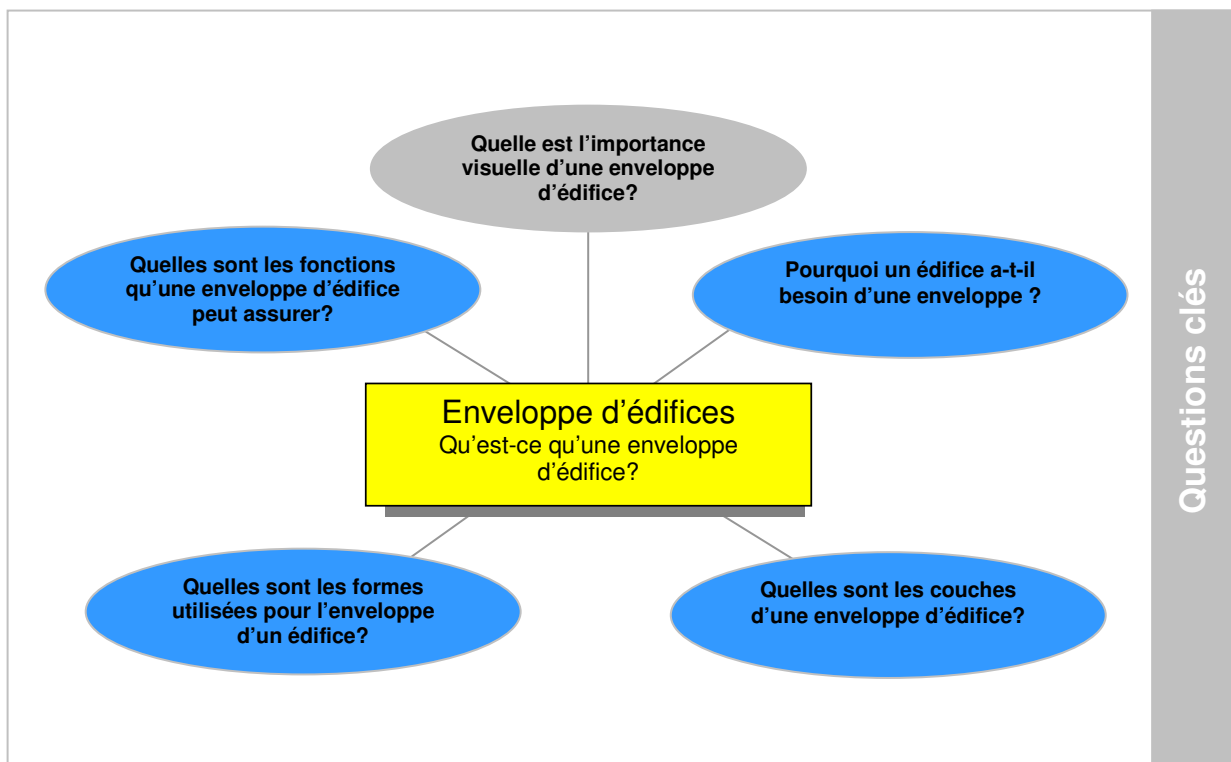
## Enveloppe d'édifices

### Objectif général

Chaque édifice a besoin d'une enveloppe pour être protégé des intempéries et des influences de l'environnement. Il est donc important que les jeunes en formation sachent ce qui fait partie d'une enveloppe et quelles formes peut avoir un édifice. Les jeunes connaissent les différentes couches d'une enveloppe et leur fonction. Ils savent décrire les diverses formes d'un édifice.

### Objectif particulier

Les jeunes en formation connaissent l'importance de l'enveloppe d'un édifice pour sa protection. Ils se posent les questions suivantes :



## Objectifs évaluateurs pour les trois lieux de formation

- 1.1 Expliquer la nécessité d'une enveloppe d'édifice (C2)
- 1.2 Décrire les fonctions d'une enveloppe d'édifice (C2)
- 1.3 En connaître les différentes couches (C1)
- 1.4 Nommer les formes d'édifices (C1)
- 1.5 Calculer les surfaces de petites parties d'un édifice(C3)
- 1.6 Décrire la fonction de protection du soleil et des intempéries (C2)

## Compétences méthodologiques

- 2.2 Approche interdisciplinaire et action axée sur les processus
- 2.3 Stratégies d'information et de communication
- 2.4 Stratégies d'apprentissage
- 2.6 Comportement écologique

## Compétences sociales et compétences personnelles

- 3.1 Autonomie et responsabilité
- 3.4 Aptitude à gérer les conflits

## Interactions

<b>Exercices</b>	CI 2	24 heures
<b>Théorie</b>	Ecole professionnelle	40 leçons
<b>Pratique</b>	Entreprise formatrice / portfolio d'apprentissage	env. 20 jours jusqu'à la fin de la 1ère année d'apprentissage

1ère année / Compétence 4

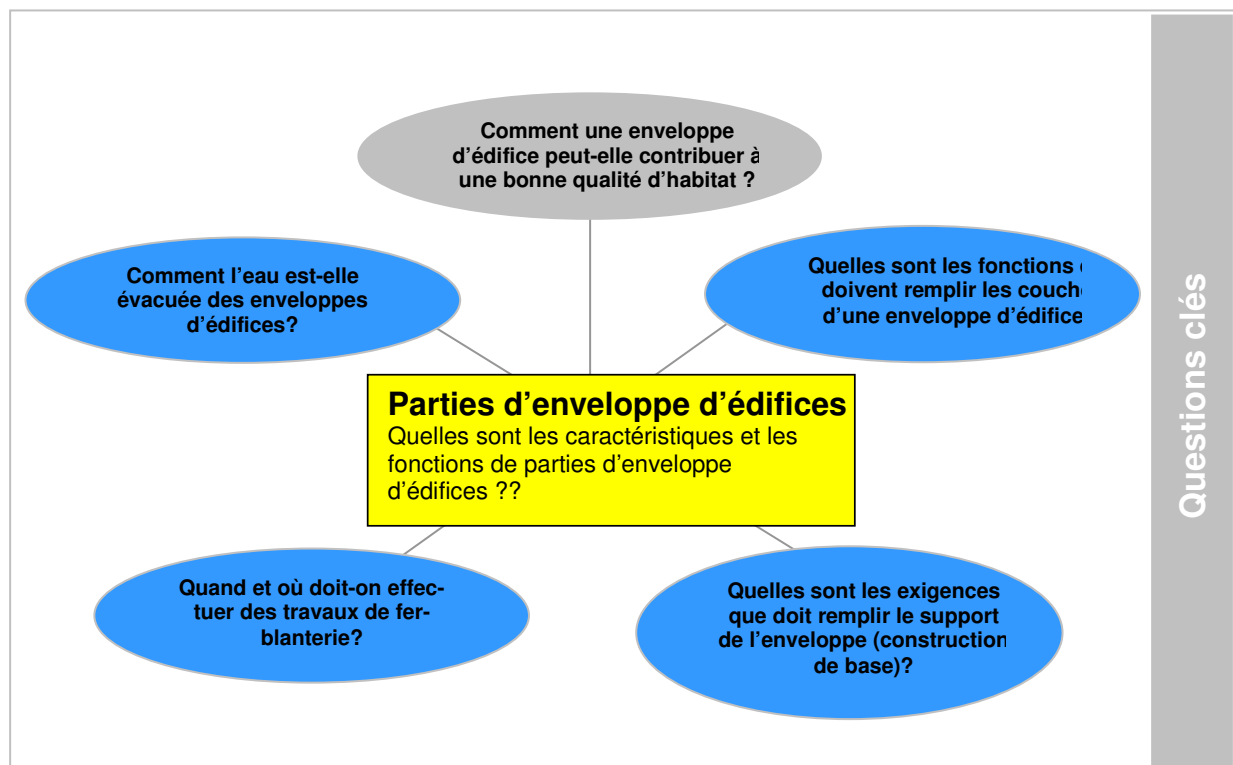
## Parties d'une enveloppe d'édifices

### Objectif général

L'enveloppe d'un édifice doit avoir des propriétés précises pour pouvoir remplir ses fonctions. Les jeunes en formation connaissent les propriétés et les fonctions des différentes parties de l'enveloppe et utilisent ces connaissances dans leur travail.

### Objectif particulier

Les jeunes en formation ont conscience des exigences à l'égard des enveloppes d'édifices et connaissent leur importance et leurs fonctions. Ils s'en assurent en permanence par les questions suivantes:



### Objectifs évaluateurs pour les trois lieux de formation

- 1.1 Expliquer les propriétés exigées de la base de l'enveloppe d'édifice (C2)
- 1.2 Esquisser différentes constructions par couches (C3)
- 1.3 Réaliser, sous surveillance, de simples constructions par couches (C3)
- 1.4 Expliquer la fonction des couches de l'enveloppe d'édifices (C2)
- 1.4 Montrer les conséquences des parties de l'enveloppe abîmées (C2)
- 1.5 Expliquer les exigences à l'égard des systèmes de protection solaire et contre les intempéries (C2)
- 1.6 Nommer des systèmes de production d'énergie (C1)

### Compétences méthodologiques

- 2.1 Techniques de travail et résolution de problèmes
- 2.2 Approche interdisciplinaire et action axée sur les processus
- 2.5 Techniques de créativité
- 2.6 Comportement écologique

### Compétences sociales et compétences personnelles

- 3.1 Autonomie et responsabilité
- 3.4 Aptitude à gérer les conflits

### Interactions

<b>Exercices</b>	CI 3	24 heures
<b>Théorie</b>	Ecole professionnelle	40 leçons
<b>Pratique</b>	Entreprise formatrice / portfolio d'apprentissage	env. 20 jours jusqu'à la fin de la 1ère année d'apprentissage

2e année / Compétence 5

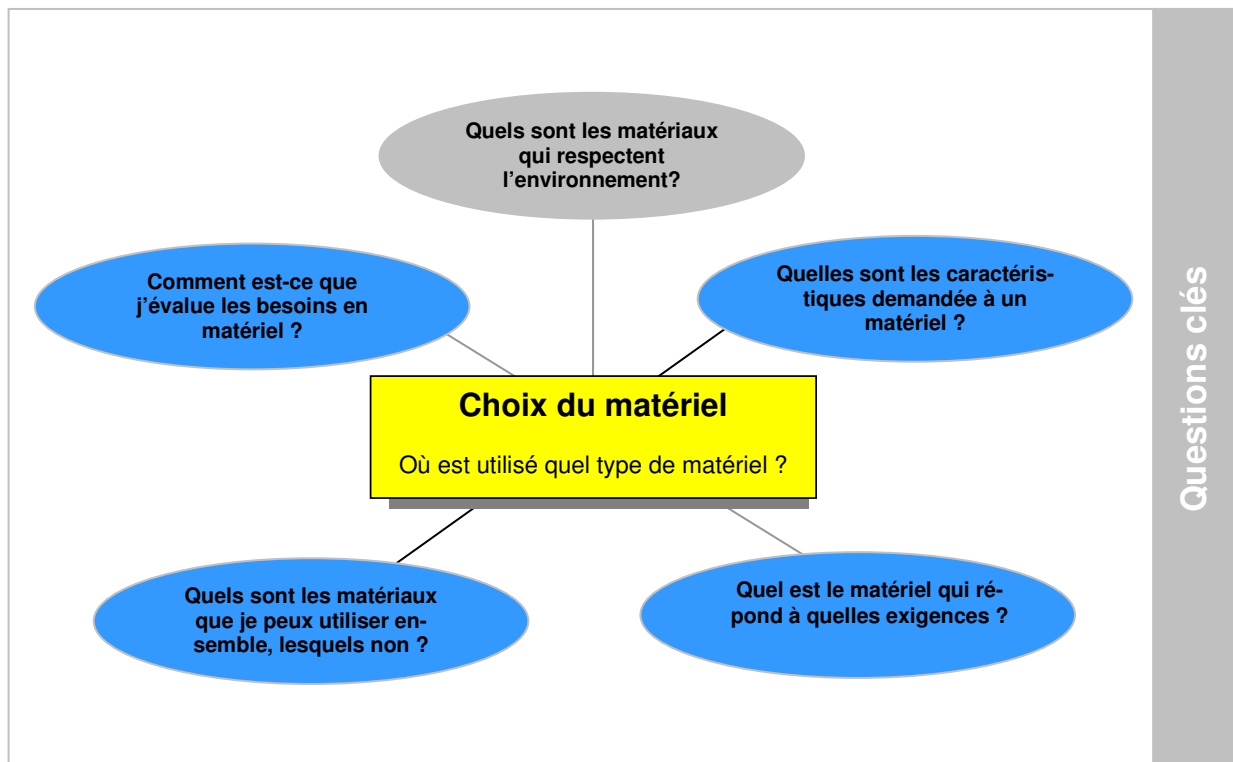
## Choix des matériaux

### Objectif général

Pour de nombreuses applications, il existe un choix de matériaux divers, aux propriétés similaires. Les jeunes en formation connaissent les différents matériaux et savent comment ils sont utilisés dans leur domaine professionnel.

### Objectif particulier

Les jeunes en formation connaissent l'importance de choisir un matériel approprié et savent utiliser ce matériel.



### Objectifs évaluateurs pour les trois lieux de formation

- 1.1 Expliquer les matériaux les plus importants pour les enveloppes d'édifices (C2)
- 1.2 Classer les matériaux selon leur utilisation (C2)
- 1.3 Décrire la compatibilité des divers matériaux (C1)
- 1.4 Calculer les besoins en matériel pour de petites applications (C3)

### Compétences méthodologiques

- 2.1 Techniques de travail et résolution de problèmes
- 2.2 Approche interdisciplinaire et action axée sur les processus
- 2.3 Stratégies d'information et de communication
- 2.4 Stratégies d'apprentissage
- 2.5 Techniques de créativité

### Compétences sociales et compétences personnelles

- 3.1 Autonomie et responsabilité
- 3.3 Aptitude à la communication

### Interactions

<b>Exercices</b>	CI 4	24 heures
<b>Théorie</b>	Ecole professionnelle	40 leçons
<b>Pratique</b>	Entreprise formatrice / portfolio d'apprentissage	env. 20 jours jusqu'à la fin de la 2e année d'apprentissage

2e année / Compétence 6

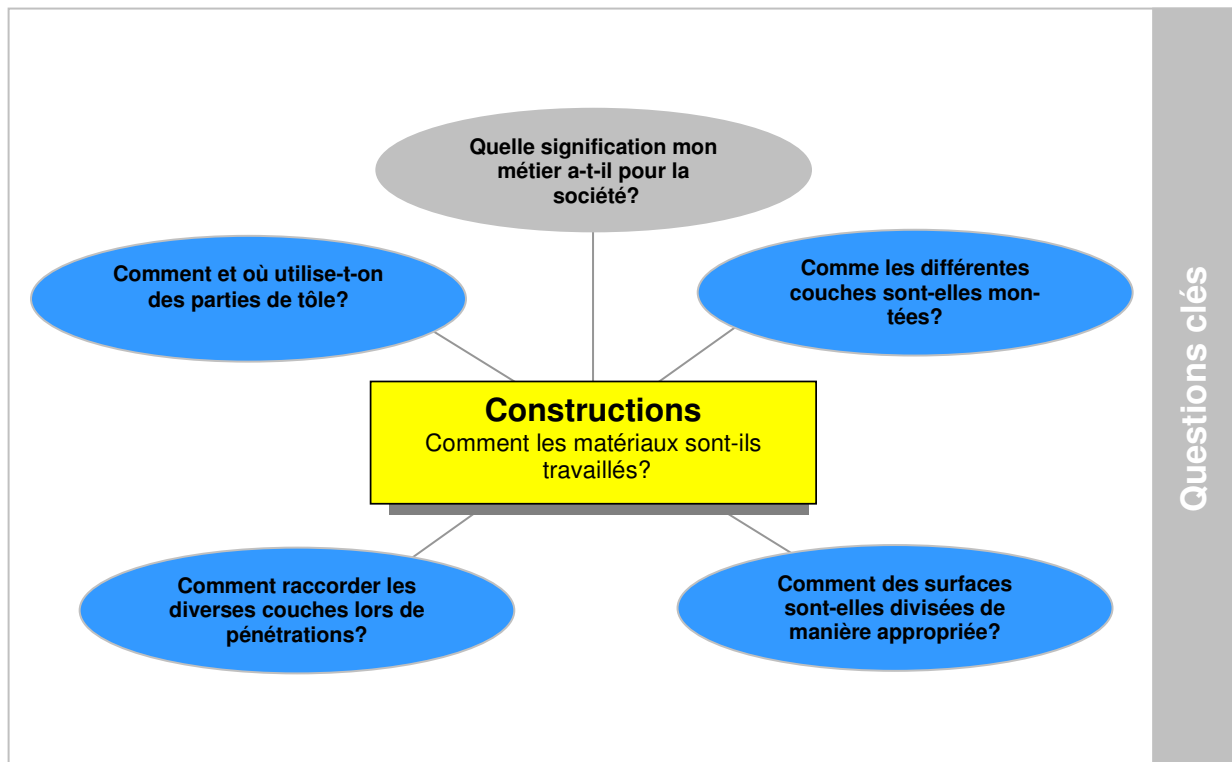
## Constructions

### Objectif général

C'est de la construction correcte des parties de l'enveloppe d'un édifice que dépend la qualité et la durabilité de toute l'enveloppe. Les jeunes en formation doivent donc connaître les diverses formes de constructions. Ils sont capables de monter et de fixer correctement diverses couches.

### Objectif particulier

Les jeunes en formation connaissent l'importance de constructions exécutées selon les règles et en réalisent correctement les travaux dans leur champ d'activité.



## Objectifs évaluateurs pour les trois lieux de formation

- 1.1 Calculer de manière autonome des divisions simples (C3)
- 1.2 Décrire le montage des couches spécifiques de différentes superpositions (C2)
- 1.3 Décrire l'utilisation des matériaux choisis (C2)
- 1.4 Décrire des éléments de construction et en effectuer le montage (C3)
- 1.5 Décrire les pénétrations dans diverses couches (C2)
- 1.6 Enumérer des profils de ferblanterie et leurs techniques d'assemblage et les appliquer (C3)

## Compétences méthodologiques

- 2.1 Techniques de travail et résolution de problèmes
- 2.2 Approche interdisciplinaire et action axée sur les processus
- 2.3 Stratégies d'information et de communication

## Compétences sociales et compétences personnelles

- 3.1 Autonomie et responsabilité
- 3.2 Apprentissage tout au long de la vie
- 3.3 Aptitude à la communication
- 3.5 Aptitude au travail en équipe
- 3.7 Résistance physique et psychique

## Interactions

<b>Exercices</b>	CI 5	24 heures
<b>Théorie</b>	Ecole professionnelle	40 leçons
<b>Pratique</b>	Entreprise formatrice / portfolio d'apprentissage	env. 20 jours jusqu'à la fin de la 2e année d'apprentissage

2e année / Compétence 7

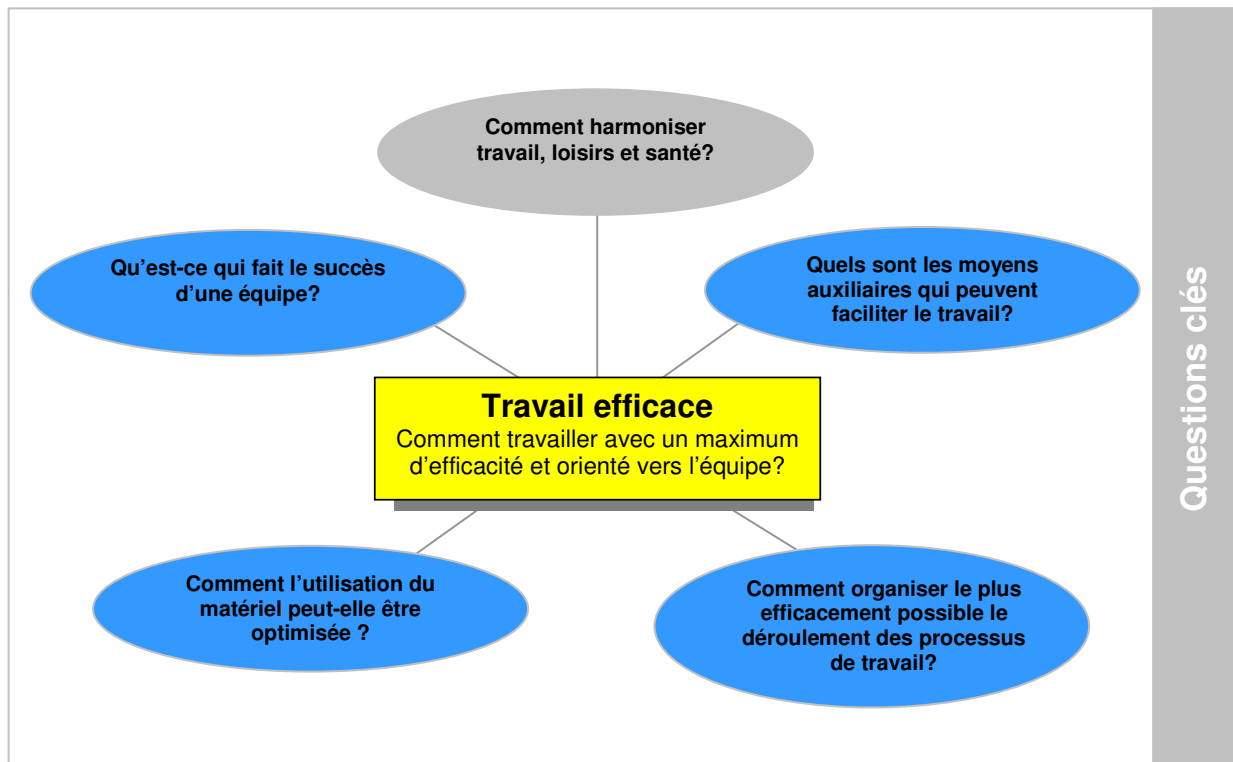
## Efficacité au travail

### Objectif général

Travailler avec efficacité est important pour ménager les forces des travailleurs, pour que le temps de travail reste court et pour que le matériel soit utilisé le plus économiquement possible. Les jeunes en formation exécutent donc des travaux simples avec un maximum d'efficacité. Ils développent leur capacité de travailler en équipe et gèrent les critiques et les conflits de manière constructive.

### Objectif particulier

Les jeunes en formation ont conscience qu'ils doivent travailler de manière efficace. Ils connaissent leur rôle dans l'équipe et s'orientent vers elle.



### Objectifs évaluateurs pour les trois lieux de formation

- 1.1 Enumérer des moyens auxiliaires qui simplifient le travail et savoir les utiliser (C3)
- 1.2 Organiser le déroulement du travail le plus simplement possible (C2)
- 1.3 Travailler en étant orienté vers l'équipe (C3)
- 1.4 Décrire l'utilisation optimale du matériel (C2)

### Compétences méthodologiques

- 2.1 Techniques de travail et résolution de problèmes
- 2.2 Approche interdisciplinaire et action axée sur les processus
- 2.3 Stratégies d'information et de communication
- 2.5 Techniques de créativité
- 2.6 Comportement écologique

### Compétences sociales et compétences personnelles

- 3.1 Autonomie et responsabilité
- 3.3 Aptitude à la communication
- 3.5 Aptitude au travail en équipe

### Interactions

<b>Exercices</b>	CI	-
<b>Théorie</b>	Ecole professionnelle	20 leçons
<b>Pratique</b>	Entreprise formatrice / portfolio d'apprentissage	env. 5 jours jusqu'à la fin de la 2e année d'apprentissage

2e année / Compétence 8

## Information au client

### Objectif général

Le meilleur travail n'est utile à l'entreprise que si le client est satisfait. Ce dernier perçoit bien plus l'attitude des travailleurs et l'exécution générale des travaux que le travail fini à proprement parler. Les jeunes en formation tiennent compte de cet élément et, lors de leurs contacts avec les clients, ils se comportent avec civilité et veillent à la bonne image de l'entreprise. Ils adoptent un langage correct avec les autres personnes qui se trouvent sur le chantier. Ils effectuent de petites réparations de manière professionnelle et dans le respect de l'environnement.

### Objectif particulier

Les jeunes en formation sont conscients que leurs travaux doivent répondre aux exigences de la clientèle et des autres corps de métier qui se trouvent sur le chantier. Ils s'assurent que leur travail est orienté vers les clients en se posant les questions suivantes :



### Objectifs évaluateurs pour les trois lieux de formation

- 1.1 Expliquer les principes d'un bon entretien (C2)
- 1.2 Expliquer les relations entre son comportement personnel et l'image de l'entreprise (C2)
- 1.3 Organiser les premiers contacts avec un client de manière positive (C3)
- 1.4 Définir son propre comportement à l'égard du client (C2)

### Compétences méthodologiques

- 2.3 Stratégies d'information et de communication
- 2.5 Techniques de créativité
- 2.6 Comportement écologique

### Compétences sociales et compétences personnelles

- 3.1 Autonomie et responsabilité
- 3.3 Aptitude à la communication
- 3.4 Aptitude à gérer les conflits
- 3.5 Aptitude au travail en équipe
- 3.6 Civilité

### Interactions

<b>Exercices</b>	CI	-
<b>Théorie</b>	Ecole professionnelle	20 leçons
<b>Pratique</b>	Entreprise formatrice / portfolio d'apprentissage	env. 5 jours jusqu'à la fin de la 2e année d'apprentissage

## PARTIE B

### Tableau des leçons

---

	1ère année	2e année	Total
Cours professionnels - compétences professionnelles	160	160	320
Culture générale	150	150	300
Gymnastique et sport	50	500	100
Total			720

## **PARTIE C**

### **Procédure de qualification**

---

#### **I. Conditions générales**

L'examen final se déroule dans une école professionnelle ou dans l'entreprise formatrice. Les jeunes en formation doivent disposer d'une place de travail et de toutes les installations nécessaires dans un parfait état.

#### **II. Domaines de qualification**

##### **A Travail pratique (40 %)**

Un **travail pratique individuel (TPI)**, d'une durée de 24 à 120 heures, est demandé.

Les conditions-cadre et les directives pour formuler la tâche, l'exécuter et l'évaluer sont décrites dans les « *Directives pour les travaux pratiques individuels (TPI) à l'examen de fin d'apprentissage* », de l'OFFT, et dans les « *Directives concernant la procédure de qualification de l'aide-polybâtitseuse AFP/aide-polybâtitseur AFP* », de Polybat.

##### **B Connaissances professionnelles (20 %)**

- Pos. 1 Connaissances professionnelles générales (coefficient 1)
- Pos. 2 Calcul et dessin technique (coefficient 1)

##### **C Culture générale (20 %)**

- Pos. 1 Note d'expérience (coefficient 1)
- Pos. 2 Travail d'approfondissement (coefficient 1)
- Pos. 3 Examen final (coefficient 1)

##### **D Note d'expérience (20 %)**

- Pos. 1 Formation en pratique professionnelle / portfolio d'apprentissage (coefficient 1)
- Pos. 2 Notes semestrielles des cours professionnelles (coefficient 1)

### III. Valeurs des notes

#### Evaluation des performances

Les performances de la procédure de qualification sont notées de 6 à 1. La note 4 et les notes supérieures sont données pour de bonnes performances; les notes inférieures à 4 pour des prestations insuffisantes.

#### Barème des notes

<i>Note</i>	<i>Qualité des performances</i>
6	Très bien
5	Bien
4	Suffisant
3	Faible
2	Très faible
1	Inutilisable

## PARTIE D

### Organisation, répartition et durée des cours interentreprises

---

#### I. Organisme responsable

C'est le Centre de formation Polybat qui est l'organisme responsable pour les cours interentreprises, en collaboration avec les associations suivantes:

- Association suisse toitures et façades, **ASTF**
- Société des entrepreneurs suisses en échafaudages, **SESE**
- Association professionnelle suisse pour des façades ventilées, **APSFV**
- Association des fournisseurs suisses de systèmes pour la protection contre le soleil et les intempéries, **VSR**
- Association suisse des entreprises de travaux d'étanchéité, **VERAS**
- Groupement des étancheurs romands, **GER**

#### II. Organes

Les organes des cours sont les suivants:

- la Commission de surveillance
- les commissions de cours

Les commissions se constituent elles-mêmes et édictent un règlement d'organisation.

#### III. Convocation

Les fournisseurs de cours envoient des convocations personnelles aux entreprises formatrices à l'attention des jeunes en formation.

#### IV. Période, durée et thèmes

Les cours interentreprises durent de 15 à 25 jours, à raison de 8 heures par jour.

##### A Compétences professionnelles pour tous les champs d'activités

###### *1ère année*

Sécurité sur le lieu du travail/organisation du chantier	3 jours à 8 heures
Enveloppes d'édifices	3 jours à 8 heures
Parties d'enveloppes d'édifices	3 jours à 8 heures

###### *2e année*

Choix des matériaux	3 jours à 8 heures
Construction	3 jours à 8 heures

**Total : 15 jours**

##### B Compétences particulières par champ professionnel spécifique

- *Etancher*
- *Couvrir*
- *Construction de façades*
- *Construction d'échafaudages*
- *Systèmes de protection solaire*

###### *1ère année*

Cours I	2 jours à 8 heures
---------	--------------------

###### *2e année*

Cours II	2 jours 8 heures
----------	------------------

**Total : 4 jours**

## Approbation et entrée en vigueur

---

Le présent plan de formation entre en vigueur, avec l'approbation par l'OFFT, le 1er janvier 2008.

Uzwil, le 8 novembre 2007

**ASTF**

Le président:  
Alois Weibel

**SESE**

Le président:  
Hans Gertsch

**APSFV**

Le président:  
Daniel Vonlanthen

**VSR**

Le président:  
Walter Strässle

**VERAS**

Le président:  
Thomas Suter

**GER**

Le président:  
Silvio Medana

Le présent plan de formation est approuvé par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologique, conformément à l'art. 10, al. 1, de l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale d'aide-polybâtitseuse/aide-polybâtitseur avec attestation fédérale de formation professionnelle (AFP), du 8 novembre 2007

Berne, le 8 novembre 2007

**Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie**

La directrice  
Ursula Renold

## Annexe

Liste des documents pour la concrétisation du plan de formation

Ordonnance sur la formation professionnelle initiale d'aide-polybâtitseuse/aide-polybâtitseur AFP du 8 novembre 2007	Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie <a href="http://www.bbt.admin.ch">www.bbt.admin.ch</a>
Plan de formation du 8 novembre 2007	Centre de formation Polybat <a href="http://www.polybat.ch/gb.html">http://www.polybat.ch/gb.html</a>
Portfolio d'apprentissage (documentation d'apprentissage et rapport de formation), y compris standards pour la concrétisation des objectifs d'apprentissage dans l'entreprise formatrice	Centre de formation Polybat <a href="http://www.polybat.ch/gb.html">http://www.polybat.ch/gb.html</a>
Standards pour la concrétisation des objectifs de formation dans les écoles professionnelles	Centre de formation Polybat <a href="http://www.polybat.ch/gb.html">http://www.polybat.ch/gb.html</a>
Standards pour la concrétisation des objectifs de formation dans les cours interentreprises	Centre de formation Polybat <a href="http://www.polybat.ch/gb.html">http://www.polybat.ch/gb.html</a>
Règlement d'organisation pour les cours interentreprises	Centre de formation Polybat <a href="http://www.polybat.ch/gb.html">http://www.polybat.ch/gb.html</a>
Directives de l'OFFT pour les travaux pratiques individuels (TPI) à l'examen de fin d'apprentissage dans le cadre de la procédure de qualification de la formation professionnelle initiale	Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie <a href="http://www.bbt.admin.ch">www.bbt.admin.ch</a>
Directives pour la procédure de qualification aide-polybâtitseuse/aide-polybâtitseur AFP	Centre de formation Polybat <a href="http://www.polybat.ch/gb.html">http://www.polybat.ch/gb.html</a>

Fiche pour les notes de la procédure de qualification	Centre de formation Polybat <a href="http://www.polybat.ch/gb.html">http://www.polybat.ch/gb.html</a> <a href="http://www.sdbb.ch">www.sdbb.ch</a>
Concept d'information et de formation pour la concrétisation de la nouvelle ordonnance sur la formation professionnelle initiale AFP	Centre de formation Polybat <a href="http://www.polybat.ch/gb.html">http://www.polybat.ch/gb.html</a>

## Liste des abréviations et termes spéciaux

---

<b>ASTF</b>	Association suisse toitures et façades
<b>SESE</b>	Société des entrepreneurs suisses en échafaudages
<b>APSFV</b>	Association professionnelle suisse pour des façades ventilées
<b>VSR</b>	Association des fournisseurs suisses de systèmes pour la protection contre le soleil et les intempéries
<b>VERAS</b>	Association suisse des entreprises de travaux d'étanchéité
<b>GER</b>	Groupement des étancheurs romands
<b>h</b>	heures
<b>j</b>	jours
<b>l</b>	leçons
<b>CFC</b>	Certificat fédéral de capacité
<b>AFP</b>	Attestation fédérale de formation professionnelle
<b>TPI</b>	Travail pratique individuel
<b>TPP</b>	Travail pratique prescrit
<b>CFP</b>	Commission pour la formation professionnelle
<b>Portfolio d'apprentissage</b>	Le portfolio d'apprentissage est un instrument très important pour la mise en œuvre, dans la pratique, des contenus d'apprentissage et pour l'interaction entre les trois lieux de formation (il assure à la fois la fonction de documentation d'apprentissage, de rapport de formation et d'attestation des compétences). C'est dans le portfolio que les jeunes en formation documentent ce qu'ils mettent en œuvre dans l'entreprise, qu'ils l'auto-évaluent et le reflètent. C'est aussi dans le portfolio que le formateur évalue la qualité de la mise en pratique des contenus par les jeunes en formation.